

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 19 décembre 2014
(convocation du 12 décembre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Décembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 12h
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 11h30
M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme ZAMBON Josiane à partir de 11h
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. AOUIZERATE Erick à Mme BERNARD Maribel
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. DUBOS Gérard
Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à M. CHAUSSET Gérard
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FELTESSE Vincent à Mme DELAUNAY Michèle

Mme JARDINE Martine à Mme BOUDINEAU Isabelle
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
Mme LACUEY Conchita à Mme FAORO Michèle
M. LAMAISON Serge à M. LE ROUX Bernard
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck à partir de 11h
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h15
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAUTUREAU Benoît à M. MARTIN Eric jusqu'à 10h
Mme RECALDE Marie à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10h10
M. ROBERT Fabien à M. SILVESTRE Alain à partir de 11h50

EXCUSES :

M. PUJOL Patrick, Mme CAZALET Anne-Marie

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Fourniture de produits industriels automobiles, de pièces détachées et réparations de matériels (6 lots) - Appel d'offres ouvert - Autorisation de signature

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'entretien du matériel roulant et afin de répondre aux besoins en fourniture de produits industriels automobiles, de pièces détachées et réparations de matériels des services et ateliers communautaires, la Communauté urbaine de Bordeaux a procédé au lancement d'un appel d'offres ouvert européen, sous la forme d'un marché allotie, en application des articles 10, 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des marchés publics.

Cet appel d'offres a été divisé en 6 lots et les prestations feront l'objet de marchés séparés à bons de commande avec un minimum, passé en application des dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Les marchés sont conclus pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

La dépense correspondante est prévue au budget principal dans l'exercice 2014/2018, chapitre 011, fonction 0203, comptes 60632, 61551, 61558.

Une mise en publicité a été effectuée au niveau européen.

A l'issue de la date limite de réception des offres, treize (13) candidats ont remis une offre.

Les services communautaires ont réalisé un rapport d'analyse des offres, qui établit le classement des offres obtenues au regard des critères de sélection définis pour cette consultation, à savoir :

- Pour les lots 3, 4, 5 et 6 :
 - o Critère 1 : prix des fournitures et des prestations (70%)
 - o Critère 2 : valeur technique (30%)
- Pour le lot 1 : le critère unique « prix ».
- Pour le lot 2 :
 - o Critère 1 : prix des fournitures et des prestations (60%)
 - o Critère 2 : valeur technique (30%)
 - o Critère 3 : délais (10%)

A l'issue de cette procédure, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 11 décembre 2014 a décidé d'attribuer les marchés correspondants :

- Lot 1 : Fourniture et location de bouteilles de gaz à la société Linde pour un montant annuel estimatif de 9.322,00 euros H.T. (estimation des services : 14 049,89 euros H.T.).
- Lot 2 : Fourniture et réparations de pneumatiques et accessoires liés à la société Euromaster pour un montant annuel estimatif de 182.398,50 euros H.T. (estimation des services : 194 546,40 euros H.T.).
- Lot 3 : Fourniture de filtres automobiles (VL, VUL, PL, AGRICOLE et TP) à la société Super Freins pour un montant estimatif de 20.213,20 euros H.T. (estimation des services : 25 595,62 euros H.T.).
- Lot 4 : Contrôles des chronotachygraphes étalonnage limitateurs de vitesse – réparations et fournitures de pièces et accessoires à la société Bouteville pour un montant annuel estimatif de 27.381,75 euros H.T. (estimation des services : 38 217,10 euros H.T.).
- Lot 5 : Fourniture de solution d'AUS 32 (ADBLUE) à la société Alvéa pour un montant annuel estimatif de 14.870,00 euros H.T. (estimation des services : 18 419,50 euros H.T.).
- Lot 6 : Fourniture d'articles et de produits en caoutchouc et en plastique : infructueux et sera relancé en marché négocié.

En conséquence il apparaît aujourd'hui nécessaire d'autoriser M. le Président à signer le marché avec les entreprises correspondantes.

En application des articles L2121.12 et L2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier est consultable par les Conseillers communautaires à la Direction de la Commande Publique, Hôtel communautaire – bâtiment bas – 3^e étage.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-12 et L2121-13,

VU le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33 alinéa 3, 77 et 57 à 59,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 11 décembre 2014 attribuant le marché intitulé «Fourniture de pièces détachées et prestations sur véhicules légers, poids lourds et de travaux publics» à l'entreprise Linde pour le lot 1, Euromaster pour le lot 2, Super Freins Pour le lot 3, Bouteville pour le lot 4, Alvéa pour le lot 5.

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT

- que les services communautaires ont procédé à une mise en concurrence et à une analyse des offres permettant d'obtenir les offres économiquement les plus avantageuses au sens du code des marchés publics et en fonction des critères de sélection imposés pour cette consultation,
- que par sa décision en date du 11 décembre 2014, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché intitulé «fourniture de produits industriels automobiles, de pièces détachées et réparations de matériels» à la société Linde pour le lot 1, Euromaster pour le lot 2, Super Freins pour le lot 3, Bouteville pour le lot 4, Alvéa pour le lot 5, le lot 6 étant infructueux, pour un montant total minimum de 1 120 000 € HT sur la durée totale du marché,
- qu'il y a lieu en conséquence d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés avec ces entreprises,

DECIDE :

Article 1: Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux est autorisé à signer avec les titulaires désignés par la Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 11 décembre 2014 les marchés suivants :

- Lot 1 : Fourniture et location de bouteilles de gaz à la société Linde pour un montant annuel estimatif de 9.322 euros H.T.
- Lot 2 : Fourniture et réparations de pneumatiques et accessoires liés à la société Euromaster pour un montant annuel estimatif de 182.398,50 euros H.T.
- Lot 3 : Fourniture de filtres automobiles (VL, VUL, PL, AGRICOLE et TP) à la société Super Freins pour un montant annuel estimatif de 20.213,20 euros H.T.
- Lot 4 : Contrôles des chronotachygraphes étalonnage limitateurs de vitesse – réparations et fournitures de pièces et accessoires à la société Bouteville pour un montant annuel estimatif de 27.381,75 euros H.T.
- Lot 5 : Fourniture de solution d'AUS 32 (ADBLUE) à la société Alvéa pour un montant annuel estimatif de 14.870,00 euros H.T.
- Lot 6 : Fourniture d'articles et de produits en caoutchouc et en plastique : infructueux et sera relancé en marché négocié.

Article 2: La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal, au chapitre 011, fonction 020, comptes 60632, 61551, 61558.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement des marchés.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 décembre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 JANVIER 2015**

PUBLIÉ LE : 2 JANVIER 2015

M. ALAIN DAVID